



Nanterre, le jeudi 25 juin 2015

Monsieur le Directeur Académique,

Il est possible de lire dans la circulaire de rentrée dans la partie qui traite de la formation : « Les réformes engagées doivent mobiliser des pratiques pédagogiques diversifiées, innovantes, capables de répondre aux besoins pluriels des élèves. Ces évolutions exigent que les équipes puissent s'appuyer sur une formation renouvelée et ambitieuse ainsi que sur des ressources de référence, opératoires, efficaces, actualisées. » Le SNUipp-FSU, de part le projet pour l'école qu'il porte, ne peut qu'adhérer à cette idée : une formation ambitieuse pour contribuer à faire évoluer les pratiques pédagogiques au service de la réussite des élèves.

Bien entendu, si la formation est nécessaire pour transformer l'école, cela ne pourra se faire sans une politique budgétaire ambitieuse qui permettrait notamment de baisser les effectifs, de reconstruire les RASED, de créer des postes d'enseignant surnuméraire dans toutes les écoles...

Sur la question de la formation, si les intentions semblent encore cette année être au rendez-vous, les moyens n'y sont toujours pas. Même La Cour des comptes s'est alarmée de la faiblesse de la formation continue dans l'Éducation nationale.

Le Plan de formation qui intègre depuis plusieurs années les animations pédagogiques a vu peu à peu disparaître les stages et notamment ceux de plusieurs semaines qui depuis l'année dernière ont complètement disparu. Les stages longs avaient leurs spécificités que ni les animations pédagogiques, ni la formation à distance ne remplaceront. D'abord il s'agissait d'une démarche volontaire des collègues. Du fait de leur format, ces stages permettaient un travail sur le long terme, les enseignants pouvaient sortir du quotidien de leur classe pendant plusieurs semaines pour prendre du recul sur leurs pratiques pédagogiques et ainsi construire de nouvelles compétences et faire évoluer durablement leurs pratiques de classe. Même si sur le département quelques stages de quelques jours subsistent, nous sommes bien loin du compte. Et seulement un tiers des moyens de remplacement sont mis à disposition de la formation continue sur des stages à candidature individuelle.

Impossible de ne pas faire le lien avec la formation initiale. En effet, la disparition d'une formation professionnelle progressive intégrant différents types de stages dont les stages en responsabilité, a entraîné la disparition des stages longs à candidature individuelle dans le Plan Départemental de Formation. Le bilan que l'on peut faire de cette première année de formation initiale avec la mise en place des ESPE est catastrophique. Les stagiaires sont écartelés entre les exigences de l'Université et le temps de préparation qu'impose la prise en charge d'une classe. Pour le SNUipp-FSU, cette « réforme » de la formation initiale doit être remise à plat avec comme principe de base de ne pas placer les stagiaires en situation d'enseignement. Tout au long de l'année, nous sommes intervenus au niveau départemental et académique pour dénoncer les conditions que vivent les PES à 50%.

Le SNUipp-FSU continue d'exiger la mise en place d'une formation initiale et continue ambitieuses à la hauteur des enjeux pour les élèves.